

Questions orales

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général du Canada): Madame le Président, je puis confirmer que la GRC procède effectivement à une enquête. Je me perdrais cependant en conjectures si j'essayais de déterminer sur quel aspect elle enquête présentement; par ailleurs, si j'arrivais à le déterminer, il ne m'appartiendrait pas d'en confirmer ou d'en décrire la nature.

* * *

[Français]

LES COMMUNICATIONS

ON DEMANDE SI LES DÉBATS DU COMITÉ CHARGÉ D'Étudier LE RAPPORT APPLEBAUM-HÉBERT SERONT TÉLÉVISÉS

M. Robert Gourd (Argenteuil-Papineau): Madame le Président, ma question s'adresse à l'honorable ministre des Communications. Étant donné que 1983 a été nommée l'Année internationale des communications, le ministre peut-il dire à la Chambre s'il appuiera la demande du comité permanent des communications et de la culture qui est en train d'étudier le rapport Applebaum-Hébert, afin que les débats de ce comité soient faits devant la télévision et, si c'était possible, ici le mardi soir et le jeudi soir lorsque la Chambre ne siège pas?

L'hon. Francis Fox (ministre des Communications): Madame le Président, le Canada a l'intention de participer pleinement aux activités de l'Année internationale des communications telle que décrétée par les Nations Unies, et j'aurai bientôt le plaisir de dévoiler les activités particulières qui auront lieu au Canada pour marquer cette année.

Quant à la suggestion de l'honorable député, à mon sens, elle a beaucoup de mérite, mais il faudrait que j'aie l'occasion d'en discuter avec le président du Conseil privé, le leader du gouvernement à la Chambre qui a juridiction en la matière.

* * *

[Traduction]

LA GALERIE NATIONALE

LA NOMINATION DE L'ARCHITECTE

M. John Bosley (Don Valley-Ouest): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de qui relève la Galerie nationale du Canada; je crois qu'il s'agit du ministre des Communications. La Galerie a annoncé qu'au lieu de lancer un concours d'architecture, elle nommera l'architecte chargé de dresser les plans de la nouvelle galerie.

M. Jarvis: Encore Arthur Erickson.

M. Bosley: Le ministre nous dirait-il si le gouvernement approuve cette décision, et si le but de l'opération est d'accorder le contrat à Arthur Erickson ou à quelqu'un d'autre? N'est-ce pas plutôt parce que le concours tenu il y a quelques

années a été remporté par un architecte qui n'est pas dans les bonnes grâces du gouvernement?

[Français]

L'hon. Francis Fox (ministre des Communications): Madame le Président, comme on le sait, le gouvernement a décidé d'aller de l'avant pour construire et doter la Capitale nationale de deux musées d'envergure, savoir la Galerie nationale du Canada et le Musée de l'Homme. En ce qui regarde toutes les questions relatives à la construction de ces musées, nous avons mis sur pied une corporation de la Couronne qui est chargée de faire des recommandations au gouvernement sur la façon de dépenser les fonds et, évidemment, sur le choix des architectes les mieux placés pour exécuter les travaux. La corporation de construction a fait l'analyse des divers bureaux d'architectes et elle en a visité 78 d'un bout à l'autre du pays, de Charlottetown jusqu'à Vancouver. Je m'attends qu'elle fasse des recommandations au gouvernement, lequel aura l'occasion de les examiner, et il va de soi que la décision ultime, le choix des architectes, sera celle du client, à savoir le gouvernement canadien.

[Traduction]

ON DEMANDE LA TENUE D'UN CONCOURS LIBRE

M. John Bosley (Don Valley-Ouest): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse également au ministre des Communications. Il y a à Ottawa une tradition bien établie qui veut que l'on tienne normalement un concours libre pour la construction d'immeubles destinés à loger des institutions d'une grande importance, telle la Galerie nationale, afin de s'assurer que ces immeubles, financés à même les deniers publics, soient les meilleurs que les Canadiens puissent obtenir. Puis-je demander au ministre pourquoi on ne procédera pas de cette manière en l'occurrence? Pourquoi le ministre préfère-t-il une méthode qui laisse planer des doutes, compte tenu de l'affaire de l'ambassade actuellement en construction à Washington, et pourquoi le ministre ne recommande-t-il pas à son gouvernement de lancer un concours auquel tous les intéressés seraient admissibles, au lieu de donner encore un contrat à un autre architecte libéral?

[Français]

L'hon. Francis Fox (ministre des Communications): Comme l'honorable député le sait sans doute, madame le Président, en 1978, le président du Conseil du Trésor a déposé à la Chambre une politique établissant les règlements pour le choix d'architectes pour la construction d'édifices publics. L'honorable député suggère au gouvernement de suivre une technique de sélection d'architectes pour la construction de ces musées. Le gouvernement a mis sur pied d'autres modalités de choix qui, je crois, lorsqu'on les compare de part et d'autre, sont assez semblables, et l'objectif visé est identique.